

Séjour ski

Domaine des Portes du Soleil

11-15 ans



Descriptif du séjour

Séjour de 8 jours : Snowboard, Ski, Cours Ecole de Ski, Snowblade, Soirée Patinoire.

Caractéristiques

SITE : Super Châtel Barbouisse et le Linga /Pré la Joux

ACCES PISTES : Depuis Châtel des accès directs sur les stations suisses de Torgon / Morgins et également une liaison directe avec Avoriaz. En tout 130 km de pistes pour votre plus grand plaisir

CADRE DE VIE :

Les participants seront hébergés dans le grand chalet composé de chambres de 6 personnes avec sanitaires (douche, WC, double lavabo), salles de jeux, écran géant, local à skis à 150 mètres des remontées mécaniques.

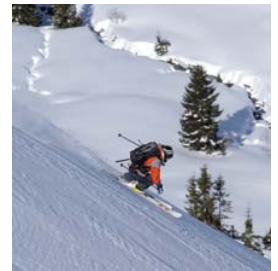
ACTIVITES et LOISIRS :

Au programme : 6 jours de ski sur le domaine de Châtel :

Pour les skieurs initiation et perfectionnement en toute sécurité et en collaboration avec l'Ecole de Ski.

Les jeunes se constituent en groupes de niveau pour s'initier ou se perfectionner à leur rythme aux techniques de ski alpin et du surf sur tout le domaine. L'équipement ski et surf se fera au niveau du chalet.

Ils pourront également profiter d'un coin détente équipé d'un bar et d'une véritable discothèque pour jeunes dotée de tout le matériel nécessaire pour passer de bonnes soirées avec d'autres communes.



AU PROGRAMME

Cours 1h30 le matin (4 jours) encadré par des moniteurs ESF

Soirées : dimanche *soirée ski* - mercredi *patinoire* - jeudi *boom*

DATE DE SEJOUR

Du 18 au 25 février 2012 (8 jours)

TRANSPORT

Train aller/retour Paris/Thonon

Puis Car entre la gare de Thonon et Châtel

TARIF

700€ par participant / Option Assurance neige 11€

Information Pratique

Prévoir carte d'identité et autorisation de sortie du territoire

Premier repas servi : Dîner du samedi (prévoir pique nique du samedi 18 midi)

Dernier repas servi sur place : Déjeuner et panier repas du samedi 25



Dossier N°

Séjour d'Hiver
SKI-SURF 2012

Séjour Les Portes du Soleil - CHATEL

Du 18 Février au 25 février 2012

Réunion d'information : jeudi 2 Février 2012

19h Mairie de Feucherolles (salle du conseil)

FIN DES INSCRIPTIONS : 20/12/11

700 euros

700euros

STAGE Ski

STAGE SURF

(11 -15 ans)

(11-15 ans)

NOM :

PRENOM :

- Fiche d'inscription
- Prévoir carte d'identité et autorisation sortie de territoire
- Autorisation de médication, d'hospitalisation et de photographe
- Certificat médical à fournir par vos soins
- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur
- Attestation d'assurance (Rapatriement+ hospitalisation) à fournir par vos soins. **Possibilité de prendre la carte neige pour 11€**
- Trousseau (à remettre dans la valise le jour du départ)
- Acompte n° 1 d'un montant de 250.00 € à remettre lors de l'inscription (encaissé le 30/11/11)
- Acompte n°2 d'un montant à remettre de 250.00 € lors de l'inscription (encaissé le 30/01/12)
- Solde du séjour à remettre lors de l'inscription (encaissé le 1/03/12)

ATTENTION : TOUT DOSSIER NON COMPLET SERA REFUSE

SEJOUR SKI/SURF 2012

FICHE D'INSCRIPTION

Discipline choisie :

SKI

SURF

Cours ESF : Oui Non

Niveau le jour du départ :

Taille en cm :

Poids en kg :

Tour de tête en cm :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

.....

.....

N° Tél. :

N° Portable :

E-mail (obligatoire) :

Je soussigné (Responsable légal de l'enfant) autorise mon enfant à participer au séjour duau

(en cas de divorce, merci de bien vouloir fournir le jugement)

SEJOUR SKI/SURF2012

AUTORISATIONS

Autorisation de médication

Autorise Erwan VILLEMAINE, Directeur du séjour ou son représentant à donner mon enfant les médicaments prescrits sur son ordonnance.

Autorisation d'hospitalisation

Autorise Erwan VILLEMAINE, directeur du Séjour ou son représentant, en cas de nécessité, à transporter ou faire transporter (SAMU, pompier...) mon enfant au centre hospitalier le plus proche, et que soit pratiqué tout acte opératoire, d'anesthésie, y compris générale, qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigüe à évolution rapide.

Autorisation de photographier et de filmer

Autorise L'équipe d'encadrement à photographier ainsi qu'à filmer mon enfant dans le cadre des activités et de la vie quotidienne. J'autorise l'Espace Jeunesse à utiliser ces documents pour la promotion de ses séjours.

Fait à Feucherolles,

Le

Agrafer ici le certificat médical de votre médecin traitant

REGLEMENT INTERIEUR

Afin de permettre une cohésion de groupe et d'assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants une charte de vie commune à tous doit être mise en place et acceptée par chacun, parents et enfants.

ARTICLE 1 : Règles de vie

Le participant est invité à adopter une bonne conduite envers le personnel d'encadrement et les autres participants, ainsi qu'au cours de toutes les activités proposées par l'Espace Jeunesse. Il devra également adopter une tenue vestimentaire correcte. L'usage de drogue, d'alcool, le vol sont totalement interdits. Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du séjour, où s'il ne respectait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, le responsable se réserve le droit d'en informer les parents et d'interrompre le séjour. Les frais de retour anticipés et de l'accompagnement seront à la charge du participant et/ou de ses parents. Ces derniers ne pourront pas prétendre à un quelconque remboursement des jours de stage non effectués.

La consommation de tabac pour les adolescents ne pourra être tolérée. L'achat des cigarettes durant le séjour sera interdit.

Tout objet amené ou acheté par l'enfant est sous son entière responsabilité. En cas de perte ou de vol l'équipe encadrante ne saurait être tenue responsable.

Les téléphones portables sont autorisés mais ne pourront être utilisés que dans des tranches horaires établies au préalable.

Pendant les temps de repas, l'enfant devra au minimum goûter à chaque plat qui lui sera présenté (sauf allergie et régime **spécial notés** sur la fiche sanitaire).

L'argent de poche, s'il n'est pas confié à un animateur dès le début du séjour, est sous l'unique responsabilité de l'enfant.

A tout moment si le directeur pense que l'adolescent n'est pas en bonne condition physique pour l'activité, il peut prendre la décision de ne pas le faire pratiquer et cela sans possibilité de remboursement.

Tout médicament doit être remis le jour du départ en main propre à l'équipe d'animation avec l'ordonnance qui lui correspond. Sans celle-ci, les médicaments ne pourraient être administrés.

Frais médicaux

Ils sont à la charge des parents qui doivent en effectuer le remboursement au retour. Dès réception du paiement, les pièces justificatives leur seront retournées afin qu'ils puissent en obtenir le remboursement auprès de leur caisse d'assurance maladie.

Lors du retour du séjour, si une autre personne que les parents récupère l'enfant, une autorisation parentale devra être remise à l'équipe d'animation.

Vêtements

Il est **IMPERATIF** de marquer tous les vêtements et objets personnels de façon durable et lisible. Eviter de mettre simplement les initiales, des confusions sont possibles. Il est préférable d'indiquer clairement le nom de famille. Les étiquettes collées résistent peu aux lavages répétés en machine. Mieux vaut l'utilisation de feutre indélébile sur l'étiquette du vêtement ou des étiquettes cousues. Les jeunes sont chez nous en vacances. Ils vont pratiquer des activités variées, faire de la peinture, coller, courir, marcher dans la rivière, jouer au foot... Autant de possibilités de se salir, de tâcher leurs vêtements et c'est normal. Nous vous conseillons donc de choisir des vêtements dans lesquels ils sont à l'aise, peu fragiles.

ARTICLE 2 : Inscription

La place est réservée lorsque la fiche d'inscription est retournée complète et signée accompagnée de 2 chèques d'acompte d'un montant de 250.00 € et d'un chèque de solde. Le solde du séjour devra impérativement être réglé deux semaines avant le début du séjour. En cas de non règlement du solde à la date prévue, nous nous réservons la possibilité d'annuler l'inscription.

ARTICLE 3 : Prix des séjours

Le prix du séjour est forfaitaire. Sont inclus :

- Le transport,
- L'hébergement,
- La pension complète,
- L'encadrement des stagiaires
- L'enseignement des disciplines concernées
-

ARTICLE 4 : Annulation

Tout séjour écourté ou annulé volontairement par un participant n'entraînera aucun remboursement. En cas de désistement pour raison médicale, 50 % du montant total du séjour sera remboursé sur présentation d'un certificat médical.

Fait à Feucherolles,

Le

Nom et signature du Responsable Légal

précédé de la mention « Bon pour pouvoir »

Et « Lu et approuvé »

TROUSSEAU SEJOUR SKI

NOM :

PRENOM :

Vêtements	Qté	Mis dans la valise	A L'arrivée	Au départ
Anorak ou Blouson	1			
Pantalon ou Combi de Ski	1			
K-way	1			
Survêtement ou jogging	1			
Pull over de laine chaud dont un à col roulé	2			
Pantalon, robe ou jupe	2			
Sweat-shirt en coton	2			
Sous pull a col roulé	2			
Slip ou culotte	8			
Maillot de corps ou T-shirt	6			
Chaussettes de ski	5			
Chaussettes de sport	4			
Collant de laine pour Ski	2			
Pyjamas	2			
Bonnet	1			
Gants imperméables	2			
Gants de toilettes	2			
Serviettes de toilettes	2			
Serviette de table	1			
Chaussons	1			
Après-ski	1			
Crème solaire	1			
Baskets	1			
Sac pour linge sale	1			
Nécessaire de toilette	1			
Mouchoirs en papier	3			
Crème sol. écran totale	1			
Stick à lèvres	1			
Masque de ski	1			
Lunettes de soleil	1			
Sac A Dos	1			

- En cas d'incontinence, prévoir une alèse, un pyjama supplémentaire et des couches en cellulose si l'enfant en utilise
- Papier à lettre, enveloppes, timbres
- Mettre la liste du trousseau dans la valise pour vérification à la fin du séjour.
- Prévoir une seule valise qui portera une étiquette apparente aux nom et prénom de l'enfant. Elle ne devra contenir aucun vêtement ou objet à utiliser durant le voyage.
- Evitez que votre enfant emporte des objets de valeur (bijoux, console de jeux, lecteur CD ou MP3...).
- Il est également déconseillé d'apporter un téléphone portable. En tout état de cause, dans un souci de respect de la vie de groupe, les téléphones ne pourront être utilisés que sur créneau horaire défini en fonction des activités quotidiennes.

IMPORTANT

En hiver, en altitude, la prévention passe par la protection qui exige quelques achats d'articles de très bonne qualité, en particulier :

- les gants ou moufles
- les lunettes fortement teintées (pas de "masque jaune")
- une bonne crème solaire écran total

L'animateur fait l'inventaire

Le jeune gère ses affaires tout seul

A DETACHER ET A REMETTRE DANS LA VALISE LE JOUR DU DEPART